

1 PREAMBULE

- 1.1 La Centrale des Opticiens (CDO), groupement d'opticiens indépendants de France, fournit sur le site internet <alLOPTICIEN.FR> un service dédié aux établissements médico-sociaux ou entreprises, notamment d'aide à domicile, souhaitant être mis en relation avec un professionnel de l'optique en mesure d'intervenir dans leurs locaux ou au domicile d'une personne physique.
- 1.2 La CDO fournit sur ce site internet les fonctionnalités permettant de faciliter cette mise en relation, notamment par un formulaire de demande d'intervention à renseigner par les utilisateurs et par la transmission des demandes aux opticiens susceptibles d'intervenir.
- 1.3 La CDO n'intervient pas dans la relation contractuelle susceptible de se créer après cette mise en relation initiale, entre un utilisateur du site internet ou le bénéficiaire de la prestation et un opticien. Les utilisateurs du site internet <alLOPTICIEN.FR>, les bénéficiaires et les opticiens agissent les uns à l'égard des autres en cocontractants indépendants et définissent, par tout moyen à leur convenance, les termes et conditions de leur relation. Le site internet <alLOPTICIEN.FR> vise uniquement à leur mise en relation initiale.

2 DEFINITIONS

Dans les Conditions Générales d'Utilisation, les termes et expressions commençant par une majuscule ont la signification indiquée ci-après, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel.

Bénéficiaire désigne la personne physique pour le compte de laquelle la Demande d'Intervention est faite par l'Utilisateur, qui bénéficie des prestations de l'Opticien et qui paye à l'Opticien le prix de ces prestations.

CDO désigne la Centrale des Opticiens, dont les coordonnées figurent ci-dessus, éditrice du Site Internet et fournisseur du Service Allopticien.

Conditions Générales d'Utilisation ou CGU désignent chacun des articles des présentes conditions générales d'utilisation du site alLOPTICIEN.FR, y compris leur préambule.

Demande d'Intervention désigne la demande faite par l'Utilisateur sur le Site Internet renseignant le Lieu d'Intervention, le Bénéficiaire à équiper et les besoins de ce Bénéficiaire.

Lieu d'Intervention désigne l'adresse des locaux de l'Utilisateur ou du domicile du Bénéficiaire dans lesquels l'Utilisateur souhaite qu'un professionnel de l'optique intervienne.

Confirmation d'Intervention désigne l'offre formulée par l'Opticien en réponse à la Demande d'Intervention.

Opticien désigne un Opticien indépendant ayant souscrit aux services de la CDO.

Réseau d'Opticiens Indépendants désigne le réseau des Opticiens indépendants ayant souscrit aux services de la CDO.

Service désigne le service fourni par la CDO consistant à mettre en relation des Utilisateurs et des Opticiens par la transmission aux Opticiens des Demandes d'Intervention des Utilisateurs.

Site Internet désigne le site internet <alLOPTICIEN.FR>, conçu, développé et édité par la CDO.

Utilisateur désigne une personne physique intervenant pour le compte d'un établissement médico-social ou d'une entreprise et autorisée par cette personne morale à procéder à une Demande d'Intervention. Par extension, l'Utilisateur désigne tant la personne physique à l'origine de la Demande d'Intervention que la personne morale au nom de laquelle cette Demande d'Intervention est faite.

3 ACCEPTATION ET MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

- 3.1 L'accès et l'utilisation du Service sont subordonnés à l'acceptation des CGU.
- 3.2 Les CGU sont acceptées par l'Utilisateur en ligne, sur le Site Internet, préalablement à toute Demande d'Intervention et sont applicables pour la durée de toute Demande d'Intervention.
- 3.3 Pour les besoins de la fourniture du Service, la CDO se réserve le droit de modifier les CGU à tout moment.

4 OBJET

Les présentes CGU ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Utilisateur accède et utilise le Service proposé sur le Site Internet, tel que décrit à l'article 5.

5 DESCRIPTION DU SERVICE

- 5.1 Le Site Internet Allopticien propose à ses Utilisateurs souhaitant l'intervention d'un professionnel de l'optique sur un Lieu d'Intervention un moyen de faciliter leur mise en relation avec des Opticiens susceptibles de répondre à leurs demandes.
- 5.2 Pour bénéficier du Service, l'Utilisateur doit remplir le formulaire de Demande d'Intervention en renseignant le Lieu d'Intervention, l'identité du Bénéficiaire à équiper et ses besoins.
- 5.3 La Demande d'Intervention de l'Utilisateur est alors transmise par la CDO au Réseau d'Opticiens Indépendants susceptibles d'intervenir au regard de la localisation du Lieu d'Intervention, avec les informations renseignées par l'Utilisateur permettant d'entrer en contact avec lui.
- 5.4 La CDO s'engage à transmettre la Demande d'Intervention au Réseau d'Opticiens Indépendants dans les plus brefs délais et, en tout état de cause,

dans un délai maximum de 2 jours. Cependant, la CDO ne prend aucun engagement sur le délai de réponse par l'Opticien à la Demande d'Intervention.

5.5 L'Utilisateur peut se rétracter à tout moment en informant la CDO qu'il retire sa Demande d'Intervention.

5.6 L'Utilisateur reste libre d'accepter ou non toute Confirmation d'Intervention qui lui sera ainsi faite par un Opticien.

5.7 La CDO n'intervient à aucun autre moment dans la ou les relations contractuelles pouvant se créer entre un Utilisateur, un Bénéficiaire et un Opticien. Une fois entrés en contact par l'intermédiaire du Site Internet Allopticien, l'Utilisateur, le Bénéficiaire et l'Opticien font leur affaire personnelle de convenir des conditions de l'intervention d'un professionnel de l'optique sur le Lieu d'Intervention et de toute prestation consécutive. Tout règlement dû par l'Utilisateur ou le Bénéficiaire à l'Opticien sera effectué directement de l'Utilisateur ou du Bénéficiaire à l'Opticien, selon les modalités qu'ils auront eux-mêmes convenues.

6 ROLE ET RESPONSABILITE DE LA CDO

6.1 La CDO ne fournit aucune garantie quant à la formalisation ou à l'exécution des accords entre l'Utilisateur, le Bénéficiaire et l'Opticien. La CDO décline toute responsabilité relative à l'exécution de la prestation de services qui pourrait être effectuée par un Opticien à un Bénéficiaire, ou à toute autre personne, à la suite d'une Demande d'Intervention.

6.2 La CDO garantit uniquement que les Demandes d'Intervention seront transmises à des personnes ayant obtenu un titre de formation ou une autorisation requise pour l'exercice de la profession d'opticien-lunetier conformément à l'article L4362-1 du code de la santé publique.

6.3 La CDO demeure entièrement indépendante des Opticiens. Les prestations fournies par ces derniers le sont en toute indépendance et sous leur pleine et entière responsabilité. La CDO ne dispose d'aucun moyen de contrôle sur les prestations faites par les Opticiens.

7 CONDITIONS FINANCIERES

7.1 Le Service est fourni à titre gratuit à l'Utilisateur.

8 ACCES AU SITE INTERNET, MODIFICATION OU SUPPRESSION DU SERVICE

8.1 La CDO a la faculté de modifier, de suspendre ou de mettre un terme, à tout moment, à tout ou partie du Service, de plein droit et sans préavis.

8.2 L'accès et l'utilisation du Site Internet par les Utilisateurs s'effectuent sous leur seule et entière responsabilité. La CDO ne garantit ni l'accessibilité du Site Internet, ni la continuité de son fonctionnement.

8.3 Le Site Internet est normalement accessible 24h/24 et 7 jours/7. En cas de force majeure, de difficultés informatiques, de difficultés liées à la structure des réseaux de télécommunications ou difficultés techniques, ou encore pour des raisons de maintenance, sans que cette liste ne soit exhaustive, l'accès à tout ou partie du Site Internet pourra être suspendu ou supprimé sur simple décision de la CDO.

9 DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

9.1 Le Site Internet et chacun des éléments qui le composent, notamment mais non limitativement, les textes, images, photographies, illustrations, documents, logiciels, bases de données et tous autres éléments mis en ligne par la CDO sont, sauf mentions particulières, la propriété exclusive de la CDO.

9.2 En conséquence, en application des dispositions du Code de la propriété intellectuelle, des dispositions législatives et réglementaires de tous pays et des conventions internationales, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, du Service ou de l'un quelconques des éléments qui le composent est interdite de même que leur altération.

9.3 A ce titre, il est notamment interdit à tout Utilisateur d'adapter, arranger, modifier, corriger, associer, traduire en toutes langues ou tous langages, mettre sur le marché à titre gratuit ou onéreux, commercialiser, tout ou partie du Service ou de l'un quelconques des éléments qui le composent, notamment ceux mis en ligne par la CDO, quels qu'en soient le moyen et le support.

9.4 Toutes les marques, noms de domaines, logos, noms de produits ou de services et autres signes relatifs à la CDO et à Allopticien utilisés dans le cadre du Service Allopticien, notamment le signe « Allopticien », sont la propriété de la CDO. Toute utilisation, reproduction ou diffusion de ces éléments sans l'autorisation expresse de leur propriétaire est strictement prohibée.

10 DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

10.1 Les CGU sont régies par le droit français.

10.2 LES TRIBUNAUX DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE PARIS SERONT COMPETENTS POUR CONNAITRE DE TOUT LITIGE SUSCEPTIBLE DE S'ELEVER ENTRE LA CDO ET L'UTILISATEUR QUANT A LA FORMATION, L'EXECUTION OU L'INTERPRETATION DES CGU, ET CE MEME EN CAS DE REFERE, DE PLURALITE DE DEFENDEURS OU D'APPEL EN GARANTIE.